DATATION D'UN MOULIN PENDU GALLO-ROMAIN SUR CULEE DE PONT DANS LE LIT DE L'ALLIER Vichy (Allier)

Autorisation DRAC Auvergne n°6838 du 7 janvier 2011

Pont gallo-romain

En 2007, un pont gallo-romain avait été relevé dans le lit de l'Allier à Vichy et Bellerive. Un des pieux, rive gauche, avait été daté au C14 entre 0 et 180 après JC (rapport 2007). Nous notions alors que le prélèvement avait été fait sur une travée bien constituée, qui appartenait apparemment à un état intermédiaire et que le pont pouvait être plus ancien. Deux nouvelles datations radiocarbone ont été effectuées en 2011, sur la culée du pont en rive droite (Pont : MLK-811 : 1810 +ou-30BP. Probabilité 95,4% : 120-330 après JC. Pont et/ou moulin : MLK-812 : 1810 +ou-40BP. Probabilité 95,4% : 80-340 après JC). Elles nous apprennent que le pont est toujours utilisé à la fin du IIIe siècle et peut-être même - en probabilité toutefois faible - au début du IVe.

On compte généralement qu'un pont de bois a une durée de vie d'environ 50 ans. Nous avions relevé un minimum de six reconstructions et également défini une phase intermédiaire possible d'abandon. Un changement du cours de la rivière est effectivement possible, dans la zone de divagation qui, au droit du pont, fait 1,7 km de large, avant un retour dans son lit initial. Les datations des deux rives sont cohérentes avec ces durées d'utilisation (discontinues ?) du pont sur au moins 3 siècles, du 1^{er} au 3^e, à minima, avec débordements possibles sur le 1^{er} siècle avant et le 4^e siècle après.

Moulin pendu gallo-romain

En 2008-2009, un relevé d'une zone de blocs avait montré un moulin gallo-romain construit en aval immédiat de la culée rive droite du pont. Comme il s'agit, à ce jour, de l'unique exemple de moulin pendu sur pont antique trouvé en France (les 3 autres sont en Angleterre et en Tunisie) et que, de surcroît, il montre une technique de rotation des meules inédite en moulin hydraulique, il était intéressant de le situer chronologiquement.

Des datations au radiocarbone C14 ont été effectuées en 2011 (MLK-812 : supra. MLK-813 : 1830 +ou-30BP. Probabilité 95,4% : 80-260 après JC). L'analyse des données permet de réduire la fourchette de probabilité à la période 130-250 après JC.

La datation du moulin sur culée de Vichy est cohérente avec les 3 autres ouvrages de même type trouvés par ailleurs. Celui de Chesters Bridge (Angleterre) serait du IIIe (datation peu sûre), celui de Willowford (Angleterre) est fixé à un pont des fortifications du mur d'Hadrien (fortifications utilisées du IIe au Ve). Celui de Chemtou (Tunisie) est de la fin du IIIe au début du IVe. Le moulin de Vichy est légèrement antérieur à ces trois exemples. Son originalité, outre qu'il s'agisse d'un moulin pendu, est la technique inédite, en moulin hydraulique, de la meule dormante non transpercée, témoignant d'un dispositif d'entraînement par le haut.

Chronologiquement, il est possible de dire que le pont existait depuis longtemps - au moins un siècle – avant la construction du moulin. Celui-ci a apparemment eu une vie courte (infra) avant une crue destructrice, qui a endommagé aussi le pont. Le pont a pu être reconstruit et perdurer sans le moulin.

Les datations permettent une meilleure compréhension de l'ensemble, en attribuant bien à une même période de construction plusieurs bois. La chambre de meunerie peut ainsi être située, directement à l'est de blocs techniques à orifices, qui devaient soutenir les roues hydrauliques. La présence des tours de meules et de la toiture qui les couvrait, à 5 mètres en aval, peut illustrer le sens de l'écroulement de cette chambre, qui devait se trouver au sec, en hauteur au-dessus des eaux. Comme souvent pour les moulins, la destruction est violente, apparemment par crue, comme le montrent les pièces importantes, qui représentent une valeur, mais qui n'ont pas été récupérées, sans doute parce qu'elles ont été alors enfouies.

La rive ancienne a pu être définie par les bois de la culée du pont, de ceux du moulin, de la protection de rive avale et de deux constructions de rive encadrant l'entrée du pont : l'une en aval est un bâtiment lié au moulin, où a été trouvée une meule en cours de fabrication, et l'autre en amont peut-être liée au pont (bâtiment ou autre). Les deux bâtiments de la meunerie étaient couverts d'une toiture en tegulae/imbrices, dont les fragments très denses ont été retrouvés à l'emplacement des deux bâtiments. Ces fragments montrent une unité réelle de couverture, faite avec une pâte, un dégraissant et des épaisseurs semblables. Elle pourrait témoigner d'un usage à une seule époque et sans réparation. Cette homogénéité se retrouve également dans les datations radiocarbone réalisées.

Les vestiges du moulin montrent ainsi une construction, d'une dizaine de mètres de longueur, dans le sens du courant, sur 6-7 mètres de large. Le mur de soutien des roues hydrauliques, soumis au courant, était bâti en blocs de calcaire ou de grès taillés de grande taille, jusqu'à ½ m3. Le reste du moulin était monté sur pilotis de bois. L'ensemble était couvert d'une toiture de tuiles. La construction est faite sur culée, profitant de l'accélération du courant au débouché d'un pont de bois. Le pont et son moulin se situent devant la ville antique de Vichy, sur l'important axe Lyon-Poitiers. Le soin apparent des matériaux du moulin montre un choix esthétique, sans doute lié à son emplacement particulier.

Observations nouvelles sur la zone

La vide du Lac d'Allier a permis d'affiner les observations faites les années précédentes, notamment de pieux supplémentaires du pont, de quelques blocs dispersés munis de trous de louve, apparemment perdus lors de transports fluviaux.

D'autres bois ont été relevés, mais ne semblent pas faire partie du pont. Certains affectent une usure typique en pointe de crayon, de bois ayant séjourné longtemps dans l'eau. L'un d'eux a la forme d'une grande planche, déplacée apparemment il y a quelques décennies (cassures encore visibles en partie émoussées), de 6,20m de long, 0,60m de large et 0,10 d'épaisseur. Plusieurs hypothèses sont envisageables : bois du tablier, ce qui serait exceptionnel ; membrures et bordés d'embarcation, les ponts, ou leurs restes affleurant, étant des obstacles provocateurs de naufrages ; bois de flottage.

Des vérifications en plongée, dans une période plus clémente que celle des relevés où l'eau était à 4°C, pourront permettre de confronter ces observations. Si, à Vichy, la présence d'un chaland gallo-romain est signalée, et est à l'origine de nos recherches dans le plan d'eau depuis 4 ans, les archives révèlent aussi, que deux chalands transportant de la houille, ont coulé dans la zone au XIXe (rapport 2007). Les naufrages, à toutes époques ont pu être nombreux, sur les obstacles restant des pieux du pont de bois.

Olivier TROUBAT